Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le

ID: 077-217705011-20250610-54_2025_020-DE



Conseillers afférents au conseil municipal : 15

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 13 (9 présents et 4 représentés)

Date de la convocation du conseil municipal : le 27 mai 2025

Date d'affichage : le 27 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin, à 18 h 30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence du maire, François DEYSSON.

<u>Présents</u>: François DEYSSON; Franck ÉTANCELIN; Fabien HERREMAN; Jacques ILLIEN; Claude LAZARO; Patrick REBEYROL; Antonio TAPADAS; Mélanie LAMOTTE; Emmanuel CENDRIER;

<u>Pouvoirs excusés</u>: Louis de ROYS donnant pouvoir à François DEYSSON; Jean-Paul LENFANT donnant pouvoir à Claude LAZARO; Carlos VALERO donnant pouvoir à Fabien HERREMAN; Nadia LEFAY donnant pouvoir à Mélanie LAMOTTE;

Absents:

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 5.4/2025-020

OBJET : Nouvelle détermination du nombre d'adjoints au maire de Villecerf

François DEYSSON explique que, suite au courrier du préfet de Seine et Marne acceptant la démission de Jacques ILLIEN de son poste d'adjoint au maire, à la date du 1^{er} juillet 2025, il y a lieu de refixer le nombre d'adjoints pour la commune de VILLECERF et de corriger l'ordre du tableau à cette date.

François DEYSSON précise

- Monsieur Jacques ILLIEN conservera ses fonctions de conseiller municipal de la commune ;
- Le nombre d'adjoints sera fixé à deux : Madame Mélanie LAMOTTE et Monsieur Patrick REBEYROL
- Le maire accordera des délégations, par arrêtés municipaux n° 5.4/2025/025 et 5.4/2025/026, à la date du 1^{er} juillet 2025 à deux conseillers municipaux :
 - Monsieur Jacques ILLIEN
 - Monsieur Franck ETANCELIN

François DEYSSON demande, à la date du 1er juillet 2025

- De fixer, à deux, le nombre d'adjoints au maire de la commune de VILLECERF.
- De désigner deux conseillers municipaux délégués dont les délégations seront arrêtées par le maire.
- De publier le nouveau tableau des élus au 1er juillet 2025.

L'ordre du tableau de la commune sera désormais fixé comme suit au 1er juillet 2025 :

COMMUNE DE VILLECERF ORDRE DU TABLEAU

Prénom Nom Qualit		
Prenom	Nom	Qualité
François	DEYSSON	100/12
Milane	LAMOTTE	1" adjointe
Pariel	REHEYROL	2 of sint
Jean Paul	LENFANT	constiller constitut
Amonio	TAPADAS	consider sansicipa
Cleode	LAZARO	consiller consisted
Fabien	HERREMAN	wasiller wasiipsi
Emmoroel	CENDRIER	waviller emokipal
Nadia	LEFAY	mareliter enachipat
Chades-Louis	de ROYS	wasilke maskipal
Franck	ETANCELIN	constiller sometispel
Carlos	VALERO	waniller unwitiged
langues	HAIEN	waniller unnicipal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents et représentés, le nombre d'adjoints au maire fixé à deux pour la commune de VILLECERF, les délégations accordées par le maire à deux conseillers municipaux, Messieurs Jacques ILLIEN et Franck ETANCELIN et prend acte du tableau à jour.

Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 10 juin 2025,

Acte rendu exécutoire après publication, le 11 juin 2025, pour mise en application le 1 juillet 2025

